« Gracias a Marisol » ?

C’est suffisant pour dire que nous y trouvons la traduction d’attentes exprimées depuis longtemps par le Collectif interassociatif sur la santé.

De la santé publique dans toutes les politiques

Dans un pays où l’on préfère parler de prévention médicalisée plutôt que de promotion de la santé, il est positif d’envisager que les politiques publiques se combinent plutôt qu’elles ne s’opposent entre elles et qu’elles comportent toutes désormais une dimension sanitaire. Surtout, la loi doit faire le pari des approches territoriales en santé publique, là où sont les acteurs. Là où ils doivent être mobilisés sur des objectifs clairs. Reste à savoir avec quels soutiens humains et financiers ? Car les agences régionales de santé montrent toujours si peu d’entrain dans ce domaine.

Des patients mieux accompagnés

Il faut saluer les efforts envisagés pour mieux informer les patients et mieux les accompagner. A condition que ces efforts soient tournés vers ceux qui sont les plus éloignés du soin. Tout dépendra donc de la capacité des pouvoirs publics à faire en sorte que le portail d’information du grand public parle le langage de tous et pas le langage des experts ou des administrations. Tout dépendra aussi de la confiance que placeront les agences régionales de santé dans les associations de patients qui sont au contact des populations en attente d’un accompagnement effectif sur la route du soin, dans le soin et après le soin.

Une démocratie sanitaire effective

Dans ce domaine, les organisations d’usagers attendent évidemment beaucoup car depuis la loi fondatrice du 4 mars 2002, elles se sont trouvées, trop souvent, reléguées au rang de faire-valoir. Leur place serait maintenant garantie. Leurs pouvoirs seraient renforcés. Mais attention, si aucun fonds dédié ne vient appuyer par une dotation convenable ce rôle renforcé, ce sera toujours une démocratie sanitaire de pacotille.

Nous aussi nous aimons Violetta Parra. Nous méditons sur les paroles de « Gracias a la vida » : « Merci à la vie... qui m’a tant donné ». Il ne faudrait pas que rendus au bout du processus législatif nous n’ayons encore, et comme toujours, rien obtenu ; ou pire encore, de simples mots. Maintenant nous voulons des actes !